

Nouvelles du conseil de ville

Réunion du lundi 10 décembre 2001



• Le conseil a accepté le dépôt des comptes rendus de la séance d'information sur l'eau potable souterraine dans le secteur des rues Giroux, Marcotte, Sigouin et Lionel tenue le 14 novembre, ainsi que le dépôt du procès-verbal de la réunion du 8 novembre du Comité d'environnement de la Ville de Prévost.

• Une résolution a été adoptée pour autoriser la vente d'un petit lac privé situé sur le lot 366 de M. Daniel Blondin pour la somme de 1000\$.

• Le conseil a donné son acceptation finale des travaux de fondation et de pavage de la rue des Montagnards acquise par la ville pour la somme de 1\$ et il a autorisé le remboursement du dépôt de 5% au promoteur M. Léo Monette, soit 600\$.

• Il a aussi accepté provisoirement les travaux de fondation des rues Clos-Tourmalin, Clos-du-Marquis et Clos-du-Frantin, etc. sous réserve que le promoteur apporte certaines corrections au printemps 2002.

• Le conseil a autorisé la signature d'une cession de service en vue des travaux de construction d'une prise d'eau pour les camions-incendie au Lac Renaud.

• Le maire et le directeur général ont été autorisés à entreprendre le nécessaire à l'obtention d'une servitude d'égouttement sur la rue du Nord.

• Dans le domaine des arts et des sports, le conseil versera, en accord avec la politique familiale, la somme de 100\$ à Marc-Olivier Poirier et Émilie Monette (une jeune violoniste talentueuse qui se produira à Prévost prochainement).

• Le conseil versera également les subventions d'activités suivantes: 250\$ à la Chorale de l'école du Champ-Fleuri pour leurs activités 2001 en les encourageant à donner un concert à l'église Saint-François-Xavier en 2002; 2500\$ au Centre récréatif du Lac Écho et 250\$ à l'Académie musicale de Prévost pour son spectacle de Noël.

• Le conseil a accepté le dépôt pour consultation publique de la politique favorisant la participation aux activités sportives et culturelles chez les moins de 17 ans.

• Le conseil a donné son aval à la programmation d'hiver 2002 présentée par le Service des loisirs. Les inscriptions auront lieu du lundi 7 janvier au vendredi 11 janvier 2002 entre 8h 30 et 16h 30 et le 10 janvier 2002 de 8h 30 à 20h sans interruption.

• Le conseil a accepté le dépôt et il a adopté la politique d'élitage des collections ainsi que la politique de développement des collections de la bibliothèque municipale telle que préparée par Madame Michèle Jacques et son équipe.

• Le conseil a accepté le décompte provisoire des travaux de pavage et de fondation du débarcadère de l'école du Champ-Fleuri et d'en autoriser le paiement au montant de 58178\$ tout en conservant une réserve de 3661\$.

• Il a également autorisé le paiement à l'entrepreneur Quatre Saisons du décompte final compte tenu du fait que les travaux de correction du terrain de soccer sont terminés.

• Le stationnement du Pavillon des Ormes sera déneigé par un ajout au contrat de M. Mario Gauthier au montant de 750\$.

• En matière de réglementation, le conseil a procédé à l'adoption d'une série de règlements visant à permettre, dans certaines zones bien identifiées, des commerces mixtes, de l'entreposage intérieur, des maisons de chambres, des usages commerciaux et autoriser également des habitations unifamiliales, mutltiplex et

multifamiliales. La même autorisation a été donnée aux Clos Prévostois pour permettre la construction et l'usage d'habitations multifamiliales dans un secteur bien délimité de ce projet.

• Le projet n'ayant pas été contesté, le conseil a décrété des travaux d'aménagement, de fondation de rue et de pavage de l'intersection de la rue des Frangins, des Patriarches et du boul. Du Curé-Labelle, via un emprunt de 181 600\$.

• Le conseil municipal a décrété l'organisation par la ville d'un service de transport en commun de personnes par taxi sur son territoire.

• En ce qui a trait aux équipements supralocaux, le conseil a autorisé la signature d'une entente intermunicipale relative à la gestion et au financement de ce qui

sera désigné comme étant des " EISA ".

• Le conseil a accepté le budget 2002 de la MRC de la Rivière-du-Nord, soit 1666 273\$, dont 224 885\$ constituera la quote-part de la Ville de Prévost.

• Le conseil a adopté une motion de félicitations à l'égard de l'ensemble des participants au concours : " À vos plumes, passionnés des mots " de même qu'aux organisateurs de cette manifestation littéraire.

• Le conseil a adopté une résolution annulant l'appel d'offres d'acquisition de 6 ordinateurs estimant les coûts trop élevés (plus de 10 000 \$) et il a autorisé le même budget pour l'achat de nouveaux ordinateurs, d'équipements périphériques incluant leur installation et leur configuration.

PRO
Quincaillerie
Monette Inc.

3020, boul du Curé-Labelle à Prévost
224-2633

- Quincaillerie
- Plomberie
- Articles électriques
- Location d'outils

De tout coeur nous vous disons:
Merci et vous souhaitons de joyeuses fêtes!

Café
des Artisans

Venez savourer
votre café dans une
ambiance relaxante!

NOUVEAU à Prévost

- Grande variété de café
Cappuccino, expresso,...
Aussi café du commerce équitable
- Déjeuner (sandwich)
café inclus

Venez essayer nos crostinis grillés au four

Faubourg de la Station, 3029, boul. Labelle à Prévost - 224-2337

En vente sur place

- Café en grains
- Chocolat maison
- Artisanat

à partir de **2.99\$**



NOËL VOUS ALLUME OU VOUS DÉBRANCHE ? !

Noël est à nos portes et pas besoin de calendrier pour s'en rendre compte! Que ce soient les décorations, la musique dans les magasins ou les sapins qu'on vend au bord des routes, tout nous le rappelle et nous invite à la consommation. Cette ambiance peut être excitante si on vit dans l'abondance, entouré de gens qu'on aime. Par contre, elle peut être démoralisante si on n'a pas beaucoup d'argent et qu'on se sent seul.

Que Noël nous «allume» ou nous «débranche», nous pouvons choisir de faire de la place à ce qui est vrai et bon pour nous plutôt qu'à ce qu'il nous manque.

Vous remarquerez que ce qui est nourrissant favorise un mouvement d'ouverture, d'expansion dans notre corps. Alors que nos attentes irréalistes nous laissent frustrés et tendus.

Expansion, contraction. Les deux mouvements à la base de la vie. Le premier nous mène vers l'épanouissement et l'autre dans le repli sur soi. On associe l'expansion du corps à la détente, le calme, la chaleur, la paix, l'amour. Tandis qu'un corps en contraction dénote surtout malaise, tensions, douleur, haine.

Pour mieux comprendre, imaginez ceci :

Après une marche à l'extérieur sous de légers flocons blancs, vous êtes confortablement assis dans votre salon, devant un bon feu de foyer. Votre type de musique préférée emplit doucement la pièce. Un ou plusieurs êtres chers partagent votre intimité dans la joie et le rire. Votre chien bat de la queue dans son coin...

Ou cela :

Après une marche dans la neige à -20C, vous rentrez chez vous. Vos pieds sont mouillés. Votre chien qui vous accueille habituellement reste couché dans son coin. Vous pourriez faire un feu de foyer mais pour ça, vous devez retourner au froid et de toute façon, votre bois est humide. Vous aviez prévu inviter des amis pour souper mais tout compte fait, ça ne vous dit plus rien... trop de travail...

Qu'en concluez-vous? La vie ne dépend-elle pas des yeux qui la regardent?

Ainsi, suivez ce mouvement dans votre corps, contraction, expansion, et faites l'effort de choisir le plus vitalisant! C'est gratuit et c'est payant!

Joyeux Noël!

Geneviève Zambo, t.s.

Travailleuse sociale et psychothérapeute accréditée.
Centre de médecine douce l'Éveil

THÉRAPIE
psycho-corporelle

Individuel ou en couple

Geneviève Zambo, t.s.
Psychothérapeute
Membre de l'OPTSQ **675-4299**

Centre de médecine douce l'Éveil
3040, boul. Labelle à Prévost